

# La lettre de l'Académie vétérinaire de France

FEVRIER 2008

N° 15

## Membres du Bureau :

Claude Milhaud (Président) ; Francis Desbrosse (Vice-président) ; Henri Brugère (Secrétaire Général) ; Patrick Bénard (Trésorier) ; Jean Kahn (Secrétaire adjoint chargé du secrétariat des séances)

## Membres associés :

Jean -Louis Guénet (Président 2007) ; Jean Blancou (Chargé de la communication.) ; Jean-Pierre Bornet (mission « archives ») ; Alain Philippon (Chargé du site Internet) ; Pierre Royer (Conseiller du Président) ; René-Lucien Seynave (Conseiller du Président) ; Jean-Paul Rousseau (Rédacteur en chef du *Bulletin* de l'Académie) ; Patrick Le Bail (Adjoint au Secrétaire Général).

## EDITORIAL

### ELARGIR ET DIVERSIFIER POUR SOUTENIR L'ELAN RENOVATEUR DE NOTRE ACADEMIE

Présider l'Académie Vétérinaire de France en cette première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, et plus précisément en 2008, c'est probablement et avant tout veiller à ce que perdure un certain mouvement de rénovation. Cet élan qui fut dans l'air sous plusieurs présidences a été finalement concrétisé par Josée Vaissaire et Pierre Larvor en 2002-2003. Bien que non formellement exprimés, un certain nombre d'objectifs étaient sous-jacents à leur volonté d'action. Il s'agissait de l'ouverture et du rajeunissement de notre institution par l'adoption de nouveaux statuts, de la remise à niveau du Bulletin dans son fond et dans sa forme, du rétablissement de relations régulières avec les autres académies et enfin, de la réintégration de notre place dans le monde vétérinaire.

Dans l'état actuel des choses, un noyau actif fonctionnant selon les règles non écrites, mais bien pratiques, du centralisme démocratique, assure la poursuite de ces objectifs et le quotidien de l'Académie. Si ce mode de fonctionnement a remplacé avec une certaine efficacité la gouvernance autocratique antérieure, il montre, chaque jour un peu plus, ses limites. Sans faire appel à une quelconque rupture dans la gouvernance de notre institution, une ouverture vers une démocratie participative est plus que souhaitable. L'élargissement et la diversification des responsabilités pourraient concrétiser cette ouverture. Elargissement et diversification qui seraient obtenus, d'une part, par un partage équilibré des charges entre les membres du Conseil d'administration et qui résulteraient, d'autre part, d'une nouvelle organisation fonctionnelle de l'Académie fondée sur la répartition de ses membres, titulaires, correspondants et émérites, en trois sections ou collèges : les disciplines cliniques, les disciplines fondamentales, la santé publique vétérinaire. Chaque collège disposant d'une certaine autonomie.

Il s'agirait pour chaque collègue, structure de proposition et d'action, de suggérer dans son domaine de compétence les grands thèmes de réflexions à l'origine de la vie académique. C'est-à-dire du programme des séances, des activités des commissions, des actions concertées avec les autres académies ou avec les différentes associations professionnelles vétérinaires.

Le recrutement des membres titulaires, correspondants et étrangers, se ferait au sein de chaque collègue. C'est-à-dire que chaque collègue disposant d'un nombre déterminé de sièges, proposerait les candidats à ses propres sièges vacants. Par la suite, en concordance avec les dispositions statutaires, l'ensemble des membres voterait sur les propositions de chaque collègue.

Enfin chaque collègue assurerait dans son domaine de compétence la démarche bisannuelle des prix et le recueil d'informations destinées au SITE internet de l'Académie ainsi qu'à sa « LETTRE ».

Une telle organisation n'a rien de révolutionnaire. Elle constitue la base de l'organisation de la plupart des académies. Elle a pour objectif de répondre à la variété des disciplines qui en constituent la substance. La Société Centrale Vétérinaire a été, en son temps, organisée selon ce principe. Par ailleurs, aussi bien la relative autonomie des activités des commissions actuelles, que la procédure de « ciblage » des sièges inscrite dans notre nouveau règlement intérieur peuvent être considérées comme des préludes à ce type d'organisation.

Faut-il alors bouleverser, à nouveau, statuts et règlement intérieur ? Certainement pas. En revanche, se rapprocher empiriquement de ce type d'organisation par une nouvelle répartition de nos réflexions et de nos actions s'appuyant sur l'élargissement des responsabilités des commissions constituerait un galop d'essai non dépourvu d'intérêt.

**Claude Milhaud**

Président de l'Académie vétérinaire de France

## ELECTIONS A L'ACADEMIE

Au Conseil d'administration de l'Académie, ont été élus le 20 décembre 2007 pour l'année 2008 :

H.Bazin, P.Bénard, J.Blancou, J.Bornet, J.Delage, F.Desbrosse, J.L. Guénet, J.Kahn, JP Laplace, P.Le Bail, C.Milhaud, G.Orth, A.Philippon, A.Rerat, J.Risse, JP. Rousseau, P.Royer et R.Seynave.

On été élus à la séance du 10 janvier 2008 pour l'année 2008 :

## Au Bureau

*Président* : Claude Milhaud. *Vice-président* : Francis Desbrosse. *Secrétaire général* : Henri Brugère.

*Trésorier* : Patrick Bénard. *Secrétaire de séance* : Jean Kahn. *Archiviste* : Jean-Pierre Bornet.

*Membres de droit* : Jean-Louis Guénet (Président 2007) et Jean-Paul Rousseau (Rédacteur en chef du *Bulletin*).

*Conseillers* : Jean Blancou (chargé de communication), Alain Philippon (responsable du site Internet), René Seynave, Pierre Royer et Patrick Le Bail

*Membres du Comité permanent de lecture du Bulletin* : Jacques Delage, Francis Desbrosse et Pierre Royer.

*Commissaires aux comptes* : Jacques Risse et Jean Roch Gaillet.

## BIENVENUE A NOS NOUVEAUX COMPAGNONS

Lors de sa séance du 22 novembre 2007, quatre nouveaux membres titulaires ont été élus : Simon Bouisset (siège orienté médecine et chirurgie des animaux de rente) Michel Fougereau (siège orienté disciplines fondamentales), Patrick Le Bail (siège orienté santé publique vétérinaire) et Eric Plateau (siège orienté médecine et chirurgie des équidés).

Simon Bouisset



des autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires et membre du Bureau de la Société française de buiâtrie (1962-1996). Simon Bouisset a rédigé une quarantaine de publications scientifiques, qui portent principalement sur les maladies des bovins et les interventions chirurgicales chez ces animaux. Il est chevalier du Mérite agricole

\* 15, Allée de la Garonnette, 31 770 Colomiers Tél : 05 61 78 85 03 Courriel : [simon.bouisset@wanadoo.fr](mailto:simon.bouisset@wanadoo.fr)

Né le 28 octobre 1933, Simon Paul Bouisset est vétérinaire praticien en retraite à Colomiers (31) et coresponsable de l'édition de la Revue de médecine vétérinaire. Docteur vétérinaire (Toulouse, 1957), il soutient en 1958 une thèse intitulée « Essai de cancérisation cutanée du lapin par le Diméthyl 9-10 1-2 Benzanthracène ». Toute la carrière de Simon Bouisset a été consacrée à la pratique vétérinaire rurale au cœur du bocage Vendéen, une région réputée d'élevage bovin. Il y a été fortement impliqué dans la lutte contre la tuberculose, et a beaucoup contribué au développement de la chirurgie dans l'espèce bovine à laquelle il a apporté tout son savoir faire, notamment en anesthésiologie ou dans les opérations du trayon et du déplacement de l'abomasum.

C'est en 1962 qu'il s'est installé en tant que vétérinaire praticien à Aizenay (85), ville où il a travaillé jusqu'en 1996. Au décès du Professeur Jacques Espinasse, il est alors nommé Professeur associé en pathologie du bétail à l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT), rôle dans lequel il trouvera beaucoup de satisfactions personnelles et où son enseignement pratique rencontrera beaucoup d'estime de la part de ses étudiants de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années. Il a été Président du Groupement technique vétérinaire (GTV) de Vendée, membre du Conseil d'administration de l'ENVT, membre de la Commission nationale

Michel Fougereau



Né le 10 juin 1935, Michel Fougereau est Professeur émérite de l'Université de la Méditerranée. Docteur vétérinaire (Toulouse, 1957), il a obtenu quatre certificats de la Faculté des Sciences de Paris en biochimie générale et biochimie approfondie, puis en génétique et génétique approfondie (1960-1962), avant de soutenir une thèse d'Etat à Paris en 1966. La carrière de Michel Fougereau été consacrée à la recherche en biochimie moléculaire et en immunologie, ainsi qu'à l'enseignement de ces disciplines.

.../...

## BIENVENUE A NOS NOUVEAUX COMPAGNONS (Suite)

Après son service national, il est recruté comme Assistant au Laboratoire central de recherches vétérinaires d'Alfort en 1960, puis à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) comme Chargé de recherches (1964) et Maître de recherches (1968). De 1962 à 1965, Michel Fougereau a été « Guest investigator » à l'Université Rockefeller de New-York où il a préparé sa thèse de Doctorat, sous la direction du professeur G M Edelman et sous le parrainage de Jacques Monod. De 1965 à 1969 ; il a été chef de groupe à la station de virologie et d'immunologie de l'INRA. En 1969, il est affecté à l'Université de Provence en tant que Maître de conférences et en 1974 en tant que Professeur titulaire, avant d'être muté en 1978 à l'Université de la Méditerranée (Marseille-Luminy) où il est nommé Professeur de classe exceptionnelle en 1983. De 1972 à 1976, il a été directeur-adjoint du Centre de biochimie moléculaire du CNRS à Marseille. En 1976, il fonde avec François Kourilsky le Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy, dont il est nommé Directeur-adjoint (1976-1978), puis Directeur (1978-1980). De 1980 à 1984, il est Président du département de biologie à la Faculté des Sciences ; de 1992 à 2000, il fonde et dirige l'Ecole des Sciences de la vie à Marseille et de 1999 à 2001, il est conseiller du Directeur de la recherche au ministère de la recherche avant de prendre sa retraite en 2002. Michel Fougereau est membre de l'European Molecular Biology Organization et membre Senior de l'Institut Universitaire de France. Il est chevalier dans l'Ordre des palmes académiques.

\* 35, Avenue Philippe Matheron 13 009 Marseille. Tél : 04 91 71 11 08. Courriel : fougereau@ciml.univ-mrs.fr

Patrick Le Bail



Né le 29 décembre 1944, Patrick Roger Le Bail est Docteur vétérinaire (Alfort, 1968). Inspecteur général de la santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle, il est président de la mission permanente d'orientation et de valorisation des compétences du Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, au ministère de l'agriculture et de la pêche. Après son service national, il a été assistant en exercice vétérinaire libéral, ainsi qu'au Laboratoire de recherche Rhône-Poulenc de Vitry-sur-Seine (1970). Après avoir été vétérinaire inspecteur vacataire aux abattoirs de la Villette à Paris, de 1971 à 1972, il est nommé adjoint au Directeur des services vétérinaires du Morbihan. De 1978 à 1983, il assure les responsabilités de Directeur des services vétérinaires de l'Eure-et-Loir, puis de 1983 à 1997, du département du Morbihan. En 1997, Patrick Roger Le Bail devient Contrôleur général des services vétérinaires, membre permanent du Conseil général vétérinaire, chargé de plusieurs missions d'inspection, d'audit, d'évaluation et de prospective. Il en préside la section « études et prospec-

tives » de 2001 à 2006. Il exerce les fonctions de délégué à la mobilité et aux carrières au ministère, chargé plus spécialement des Directeurs départementaux des services vétérinaires, de 2006 à novembre 2007. Depuis, Patrick Roger Le Bail assure la coordination de l'orientation et du suivi des cadres relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche. Il est officier du Mérite agricole.

\* Ministère de l'agriculture et de la pêche. Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux. 251 rue de Vaugirard 75 732 Paris Cedex 15. . Tél : 01 49 55 81 52. Courriel : patrick.le-bail@agricultuer.gouv.fr.

Eric Plateau



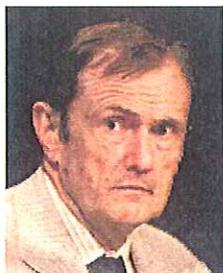
Né le 4 janvier 1945, Eric Plateau est chargé de mission Défense et Conseiller scientifique à la Direction scientifique de l'AFSSA. Docteur vétérinaire (Alfort, 1969), il est titulaire d'un CES d'immunologie animale et comparée de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA), des Diplômes de virologie fondamentale et de microbiologie et virologie systématique de l'Institut Pasteur (1971), ainsi que d'une Maîtrise de lettres modernes (d'enseignement) de l'Université Paris VII (1979). La carrière d'Eric Plateau a été consacrée à la recherche sur les maladies des porcs et surtout, des équidés, puis à la direction du Laboratoire d'études et de recherches en pathologie animale et zoonoses (LERPAZ) de l'AFSSA à Alfort. Après son service national accompli au Secrétariat Général de la Défense Nationale, il est recruté en 1972 au Laboratoire central de recherches vétérinaires d'Alfort en tant qu'attaché de recherches ; il est promu Chargé de recherches (1977), puis Maître de recherches (1983) et Directeur de recherches (1997). De 1973 à 1980, il est responsable du diagnostic de la peste porcine classique, puis chef du service de virologie équine et coordinateur du service chargé de la pathologie équine (1980-1989) et enfin chef de l'Unité de virologie du Laboratoire. Le 1<sup>er</sup> mai 1990, il est nommé Directeur du LERPAZ, et en 2005, il est chargé de mission et Conseiller scientifique à l'AFSSA. Eric Plateau a publié plus de 50 articles scientifiques principalement consacrés aux maladies infectieuses animales, notamment porcines et équines. Il est Secrétaire général de l'Association vétérinaire équine française depuis 1985 et membre de la Société vétérinaire pratique de France (qu'il a présidée en 1993). Il a obtenu le Prix Barthélémy de l'Académie vétérinaire de France en 1979 et le Prix Rossignol de la Société vétérinaire pratique de France en 1984. Il est chevalier de l'Ordre national du mérite et Officier de l'Ordre du mérite agricole

\* 124, boulevard Auguste Blanqui 75 013 Paris Tél : 01 49 77 13 01 Courriel : e.plateau@afssa.fr.

## BIENVENUE A NOS NOUVEAUX COMPAGNONS (Suite et fin)

Lors de sa séance du 6 décembre 2007, deux nouveaux membres correspondants ont été élus : Marc Artois (siège orienté santé publique vétérinaire) et Jean-François Rousselot (siège orienté médecine et chirurgie des animaux de compagnie).

Marc Artois



Né le 27 septembre 1950, Marc Artois est Professeur d'épidémiologie et de pathologie infectieuse à l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon (ENVL). Docteur vétérinaire (Toulouse, 1976), il est titulaire d'un DEA en écologie (1976), d'un Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle (1979) et d'un Doctorat de l'Université de Nancy en Sciences naturelles (1990) avec habilitation à diriger des recherches (1994). La carrière de Marc Artois a été consacrée à la recherche opérationnelle sur les espèces sauvages réservoirs de zoonoses et notamment, sur l'éco-éthologie de ces espèces, ainsi qu'à la surveillance et au contrôle de leurs maladies. Après son service national, il est recruté au Centre d'études sur la rage (CER) de Nancy/Malzéville en 1976 en tant qu'Attaché de recherches, puis Chargé de recherches (1980) et Maître de recherches (1996). De 1990 à 2000, il est Directeur adjoint du CER devenu entre temps Laboratoire d'études et de recherches sur la rage et la pathologie des animaux sauvages (rattaché au CNEVA puis à l'AFSSA) et chef de l'unité « santé et gestion de la faune sauvage ». En 2000, il est détaché à l'ENVL et nommé Professeur titulaire en 2003, chef du service de médecine préventive et responsable du module d'enseignement « infectiologie ». Il est également chargé d'enseignement (en Master) à l'Université de Lyon et à l'Université J Fourier à Grenoble. Il a encadré ou co-encadré 10 thèses d'Université, 14 DEA et 44 thèses d'exercice et publié plus d'une centaine d'articles scientifiques ou chapitres de livres concernant en particulier la rage (notamment les interactions hôte/virus), ainsi que l'analyse et le contrôle des dangers sanitaires (notamment la vaccination orale des animaux sauvages). Il est membre du Groupe de travail de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) sur les maladies de la faune sauvage et membre de plusieurs associations internationales d'étude de la santé des animaux sauvages en liberté. Il est chevalier du Mérite agricole

\* 17, rue des Moncels 54 200 Lagny. Tél : 0478 87 27 74. Courriel : [m.artois@vet-lyon.fr](mailto:m.artois@vet-lyon.fr)

Jean-François Rousselot



Né le 8 août 1952, Jean François Rousselot est vétérinaire praticien. Docteur vétérinaire (Alfort 1977), il est d'abord Assistant dans le service de médecine des carnivores et des équidés de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) où il se passionne pour la cardiologie et la pneumologie des animaux de compagnie. Les normes du tracé électrocardiographique du chat constituent son sujet de thèse. Après une vingtaine d'année d'exercice en association à Trappes dans les Yvelines, il s'installe encore en association à Colombes. Membre fondateur et ancien Président du GECA (groupe d'étude spécialisé en cardiologie-pneumologie de l'AFVAC), il a organisé et participé, en tant que conférencier, à de nombreuses formations post-universitaires concernant les maladies cardiaques et respiratoires du chien et du chat. Ses publications scientifiques portent principalement sur les cardiomyopathies du chat, les troubles du rythme et leur traitement, l'examen Holter et les troubles de la tension artérielle. Le médicament est son second pôle d'intérêt. Investigateur pour de nombreuses études cliniques, il a pu développer, auprès de ses confrères, le concept innovateur des « bonnes pratiques cliniques ». Il œuvre, en tant que représentant de l'AFVAC, à de nombreux dossiers techniques ou politiques visant à améliorer la disponibilité du médicament ou son utilisation, ce qui lui a valu d'être nommé membre suppléant de la première Commission de Pharmacovigilance, puis reconduit dans la Commission actuelle. Il est Vice président de l'AFVAC, chargé des relations internationales et, à ce titre, participe activement aux réunions et congrès de la FECAVA et de la WSAVA. Il aura la responsabilité du programme scientifique du futur congrès européen de la FECAVA, qui se tiendra à Lille en novembre 2009.

\* 72, Boulevard Charles de Gaulle, 92700 Colombes.  
Tél : 01 47 80 32 32 Courriel : [jfrousselot@wanadoo.fr](mailto:jfrousselot@wanadoo.fr)

Abréviations utilisées dans cette rubrique : AFSSA pour Agence française de sécurité sanitaire des aliments ; AFVAC pour Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie ; CER pour Centre d'études sur la rage ; CNEVA pour Centre d'études vétérinaires et alimentaires ; CNRS pour Centre national de la recherche scientifique ; DEA pour Diplôme d'études approfondies ; ENVA et ENVT pour Ecoles nationales vétérinaires d'Alfort ou de Toulouse ; FECAVA pour Federation of European Companion Animal Veterinary Association ; GTV pour Groupements techniques vétérinaires ; INRA pour Institut national de la recherche agronomique ; OIE pour Office international des épizooties ; WSAVA pour World Small Animal Veterinary Association

### IL EST A L'HONNEUR

Jean- Paul Laplace a reçu le Prix Benjamin Delessert\* le 25 janvier 2008, lors de la 48<sup>ème</sup> Journée annuelle de Nutrition et de Diététique. A cette occasion, il a donné une lecture originale intitulée « L'Homme victime de son cerveau ? »

\*Attribué pour la première fois à un Vétérinaire, le Prix Benjamin Delessert est décerné depuis 1988. Il récompense chaque année, pour l'ensemble de ses travaux, une personnalité dont l'action dans le domaine de la nutrition a contribué au développement des connaissances dans ses diverses composantes et/ou dans leurs multiples applications pratiques.

## L'ACADEMIE DONNE SON AVIS.....

### .....sur la nécessité d'une surveillance des troupeaux de ruminants en vue de la détection de la fièvre Q en France

L'Académie Vétérinaire de France,

Rappelle :

- que la fièvre Q est une maladie transmissible due à une bactérie pathogène, *Coxiella burnetti*, qui sévit à l'état enzootique en France, dans les troupeaux de bovins et de petits ruminants, chez lesquels elle se caractérise surtout par des avortements et des métrites;
- qu'il s'agit d'une zoonose transmissible par la voie respiratoire et éventuellement digestive, l'homme étant particulièrement sensible lors d'un état d'immunosuppression ;
- que son agent causal, très résistant à la dessiccation, peut survivre plusieurs semaines dans l'environnement régulièrement contaminé par les milliards de germes mis en suspension lors de chaque avortement ou encore se retrouver dans le lait ;
- que la fièvre Q n'est actuellement reconnue ni comme une maladie à déclaration obligatoire, ni comme une maladie légalement contagieuse (M.L.C.).

Considérant :

- que depuis plusieurs années, dans plusieurs départements français, 5 à 40% des troupeaux d'ovins, de caprins et/ou de bovins testés ont été reconnus infectés la proportion d'animaux contaminés pouvant dépasser 60% dans certains troupeaux ;
- que des cas de contamination humaine directe ou indirecte ont été observés, notamment chez des éleveurs ou des personnels de laboratoire, provoquant des troubles respiratoires, cardiaques, hépatiques etc., ainsi que des avortements chez la femme ;
- que les laboratoires vétérinaires départementaux ou régionaux disposent d'outils et de méthodes de diagnostic agréés pour la recherche de la fièvre Q et qu'ils constituent, de ce fait, le relais essentiel entre le terrain et les organismes nationaux de recherche et de référence (C.N.R.);
- que ce réseau de surveillance, malgré sa qualité, n'est pas suffisamment mobilisé ni sollicité en vue du contrôle des troupeaux suspects ;

- que les vétérinaires praticiens et les éleveurs sont insuffisamment alertés de la menace épidémiologique et zoonotique;
- que l'étiologie des avortements des ruminants doit toujours être déterminée avec précision - même dans le cas des petits élevages familiaux susceptibles d'échapper aux contrôles sanitaires- afin que puissent être prises les mesures sanitaires qui s'imposent.

Estime en conséquence :

- qu'il existe actuellement une menace avérée de contamination de l'homme par l'agent de la fièvre Q,
- que le risque peut être grand de ne pas déceler à temps, chez l'animal, des cas sporadiques voire enzootiques, de cette maladie classée « zoonose importante » par l'Institut National de Veille Sanitaire;
- que les pouvoirs publics doivent en conséquence prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé animale et la santé humaine.

Recommande :

- que la fièvre Q et son agent fassent l'objet d'une recherche permettant d'apprécier leur réel impact dans les troupeaux des ruminants en France ;
- que les résultats de cette recherche soient rassemblés dans un bilan annuel national qui permette de suivre l'évolution de la maladie dans le cadre plus général des politiques sanitaires française et européenne ;
- que les vétérinaires praticiens et les éleveurs, ainsi que les collectivités locales, soient informés et conscients des risques que cette maladie représente pour la santé publique ;
- que la forme clinique de la fièvre Q soit reconnue comme une maladie animale à déclaration obligatoire afin de mieux suivre son évolution et de protéger la santé humaine et animale en France.

*[Avis de l'Académie Vétérinaire de France adopté le 10 janvier 2008, à l'unanimité des membres présents, moins une voix].*

Note du Bureau de l'Académie : toute personne intéressée peut demander à recevoir un exemplaire du rapport technique accompagnant cet avis en contactant Madame Marie-France Boscher au siège de l'Académie.

### LE PROGRAMME DE L'ACADEMIE POUR LES MOIS A VENIR

Les séances de l'Académie Vétérinaire de France sont publiques, sauf pour les Assemblées générales et les réunions en comité secret, qui sont limitées aux Académiciens ayant le droit de vote. Les séances se tiennent généralement les premiers et troisièmes jeudis du mois, à l'exception de la période du 15 juillet au 30 septembre. Elles ont lieu à 14h30 à l'Académie de Chirurgie, 15 rue de l'Ecole de Médecine, 75006 Paris. Toutefois le bureau peut être contraint d'adapter ce calendrier, le programme ou le lieu de la séance en fonction des circonstances. Le programme ci-après n'est donc présenté qu'à titre indicatif et non détaillé. Pour obtenir une information plus précise le lecteur pourra se reporter soit à l'invitation qu'il aura reçu avant la séance, soit au site Internet de l'Académie : <http://www.academie-veterinaire-defrance.org>

- 7 février : séance thématique sur les vétérinaires et les parcs zoologiques.
- 21 février : séance thématique sur les cellules souches
- 6 mars : séance thématique sur les mycoplasmoses, organisée par Jeanne Brugère-Picoux
- 20 mars : séance thématique sur la pathologie des abeilles
- 3 avril : communications libres
- 17 avril : communications libres
- 15 mai : passé, présent et futur en ophtalmologie, dermatologie et chirurgie canine.
- 21 mai : séance commune avec l'Académie d'agriculture de France.
- 29 mai : séance sur l'abattage des animaux, hygiène des denrées alimentaires et religions.
- 12 juin : séance thématique sur les produits de la mer, organisée avec Pierre Malle
- 26 juin : séance thématique sur la médecine vétérinaire équine, organisée avec Francis Desbrosse.

## LA SANTE ANIMALE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Le résumé de la situation sanitaire présenté ci-dessous ne concerne que les mois de juin à octobre 2007. Il traite essentiellement des maladies transmissibles qui ont un grand pouvoir de diffusion, et donc des conséquences socio-économiques et commerciales graves, notamment fièvre aphteuse, stomatite vésiculeuse, maladie vésiculeuse du porc, peste bovine, peste des petits ruminants, péripneumonie contagieuse bovine, dermatose nodulaire contagieuse, fièvre de la Vallée du Rift, fièvre catarrhale du mouton (« blue-tongue »), clavelée et variole caprine, peste équine, peste porcine africaine, peste porcine classique, influenza aviaire hautement pathogène (« peste aviaire »), maladie de Newcastle.....

Ces maladies sont inscrites sur la « nouvelle liste de l'Office international des épizooties ». Nous conseillons vivement à nos lecteurs de consulter régulièrement le site Internet de cette organisation ([www.oie.int](http://www.oie.int)) pour être informés de l'évolution, en temps réel, de la situation zoonositaire mondiale. Ils trouveront également, sur ce site, tous les détails scientifiques et techniques sur les principales maladies animales et sur les zoonoses, ainsi que leurs modalités de diagnostic et de contrôle.

### La santé animale en France....

Depuis la publication du n°14 de cette *Lettre*, en octobre 2007, la *fièvre catarrhale du mouton* (« Blue-tongue », « Langue bleue ») poursuit son extension sur le territoire français, comme on peut le constater ci-dessous sur la carte d'Europe du site Internet de l'OIE ([www.oie.int](http://www.oie.int)). Plus de 14 500 foyers dus au virus de sérotype 8 et ont été rapportés depuis le début de l'épizootie et des cas dus au virus de sérotype 1 ont maintenant été signalés dans les Pyrénées Atlantiques et les Landes.

Un cas de *rage* a par ailleurs été observé chez un chat le 23 novembre 2007 à Fontenay le Comte (Vendée). L'agent causal était un virus rabique des chauves-souris européennes, biotype 1A (« EBLV1A »). Les mesures nécessaires ont été prises pour éviter tous cas secondaires éventuels chez les animaux domestiques et traiter toutes les personnes exposées.

### .... en Europe

La situation reste globalement favorable par rapport au reste du monde.

Cependant, la *fièvre catarrhale ovine* a continué à progresser et a touché quatre nouveaux pays (Danemark, Espagne, Portugal, Suisse...). Quinze états membres de l'Union Européenne sont maintenant atteints et plus de 45 000 élevages ont été contaminés en Europe du Nord depuis le début de l'été dernier. La maladie continue de s'étendre vers le Sud, où sont apparus de nouveaux sérotypes du virus..



Par ailleurs, l'*influenza aviaire hautement pathogène* sévit toujours dans plusieurs pays, touchant encore récemment l'Allemagne, la Pologne, la Roumanie, la Russie, le Royaume-Uni et l'Ukraine. Des cas de *maladie de Newcastle* ont été également signalés en Italie et au Royaume-Uni. La *peste porcine africaine* a été enregistrée en Azerbaïdjan et en Géorgie ainsi que la *peste porcine classique* en Hongrie.

### ....et dans le reste du monde

La *fièvre aphteuse* a été signalée au Botswana, en Jordanie, au Kirghizistan, en Namibie, au Nigéria et en Turquie, la *peste porcine africaine* au Kenya, à l'Ile Maurice et en Zambie et la *peste porcine classique* au Guatemala. La *peste équine* a été reconnue en Afrique du Sud, au Nigéria et au Sénégal. L'*influenza aviaire hautement pathogène* sévit toujours dans plusieurs pays d'Asie (apparition au Myanmar), d'Afrique (apparition en Arabie Saoudite et en Israël). La *maladie de Newcastle* a été rapportée au Japon et la *fièvre de la Vallée du Rift* au Soudan.

Parmi les autres maladies des mammifères, la *morve des équidés* a été signalée en Iran, l'*anémie infectieuse des équidés* au Japon, la *grippe équine* en Australie, au Japon, en République populaire de Chine et en Mongolie, le *syndrome dysgénésique et respiratoire du porc* en Russie, la *tremblante* au Danemark et en Israël, ainsi que la *myxomatose* en Suisse.

Chez les animaux aquatiques, la *septicémie hémorragique virale* a été signalée en Bulgarie et en Norvège, la *maladie des points blancs* et le *syndrome Taura* ont été rapportés aux Etats Unis d'Amérique, ainsi que des infections par *Bonamia ostreae* au Royaume Uni et par *Bonamia exitiosa* en Espagne.

Chez les abeilles des cas de loque dus à *Paenibacillus larvae* ont été signalés en Roumanie et des infections par *Aethina tumida* au Mexique

La *Lettre de l'Académie vétérinaire de France* est une publication coordonnée par Jean Blancou, chargé de la communication de l'Académie.

Maquette et impression : Association interdisciplinaire « Animal, Société, Aliment », Maisons-Alfort, avec l'aimable assistance de Ghislaine Serveaux et Clarisse Texier.

Directeur de la publication : Henri Brugère.